



BULLETIN MUNICIPAL



Mai 2019

Numéro 21

Le mot du Maire

En mars dernier, nous avons voté à l'unanimité, le dernier budget de cette mandature. Avec méthode, nous avons ciblé les dépenses et recettes pour l'année 2019.

Dans un contexte économique difficile, nous avons voulu limiter la hausse d'imposition à 0,5%, soit le plus bas niveau de ces dernières années. Ainsi, les charges des foyers fiscaux d'Arnaud-Guilhem sont très limitées par les impôts communaux.

Soutenus par les subventions de Madame la Sous-préfète de SAINT-GAUDENS, de Madame la Présidente de la Région Occitanie, Madame Carole DELGA, de Madame la Conseillère départementale, Madame Roselyne ARTIGUES et de Monsieur le Président de la Communauté de communes Cagire Garonne Salat, Monsieur François ARCANGELI, nous pouvons engager le projet de l'aire randonneurs. Il s'inscrit dans les orientations du développement du territoire commingeois.

J'avais donné une priorité à la sécurisation de l'aire de ramassage scolaire. Elle sera entreprise. Elle aussi est subventionnée par le Conseil départemental et approuvée par le Secteur routier départemental.

Je m'étais engagé, dès le début de ce mandat, à rénover les installations électriques du clocher de notre église. Ce chantier est à venir. Il garantira le bon fonctionnement de nos cloches dans le temps.

Le Conseil municipal a souhaité encourager par des subventions de fonctionnement notre Comité des fêtes et l'association locale des Amis du Patrimoine pour leurs actions respectives sur la commune. D'autres subventions ont été attribuées pour les associations des parents d'élèves de l'école de SAINT-MARTORY et l'Association du club de football de SAINT-MARTORY où participent des enfants d'ARNAUD-GUILHEM.

Côté finances, nous n'avons fait appel à aucun emprunt depuis le début de ce mandat. Nous avons pu assurer, et le fonctionnement, et l'investissement de la commune avec rigueur.

Enfin, un bilan transparent des comptes sera rendu public à la fin de l'exercice, avec l'encours de la dette jusqu'en 2029.

Chaque administré aura ainsi connaissance de la situation de la commune d'ARNAUD-GUILHEM en fin de mandat.

Jean-Pierre VIALATTE

Le mot de l'adjointe

Nous avons la chance d'habiter dans un village, où les conditions sont réunies pour vivre agréablement, en respectant les autres, et l'environnement.

Depuis les élections municipales de 2014, le Maire, ses adjoints et les conseillers municipaux ont œuvrés à redynamiser la commune.

Si dans les premières années nous avons dû fonctionner avec un budget restreint, revoir tous les postes de dépenses, prévoir le remboursement de la dette, petit à petit, au fil des ans, la situation s'est sensiblement améliorée grâce aux efforts accomplis.

De nombreux projets ont pu être réalisés dont la réserve incendie, indispensable pour la sécurité du village et la mise aux normes de la Salle des fêtes dans le cadre de l'ADAP, ainsi que son relooking pour la rendre plus agréable.

Tous ces projets ont pu être réalisés grâce à l'implication du Conseil municipal pour obtenir les subventions nécessaires. Les travaux de rénovations ont été faits en grande partie grâce aux bénévoles et aux élus, au cours de nombreux week-ends, soirées et journées citoyennes.

Cette année 2019 verra d'autres projets aboutir. Cependant la situation financière de la commune reste fragile, la vigilance dans sa gestion est toujours d'actualité. Il est évident que pour l'avenir il sera indispensable de rester rigoureux et réfléchis avant d'entreprendre de nouveaux projets.

Lydia CASTELLE

Travaux à venir été 2019

- Aménagement de l'aire randonneurs
- Installation électrique et commande des cloches
- Sécurisation de la zone de ramassage scolaire, devant le cimetière

Nouveauté : votre bulletin sur Internet !

Dans un souci d'éco responsabilité, le prochain bulletin municipal ne sera plus distribué dans votre boîte aux lettres.

Désormais, consultez-le sur notre site internet : www.arnaud-guilhem.fr (Onglet Mairie, Rubrique Bulletins Municipaux).

Nous continuerons à distribuer une version papier aux personnes non équipées d'un accès Internet.



Agenda Printemps 2019

- **Vendredi 24 mai 2019 : « La Ronde de l'Isard »**

La course cycliste internationale passera sur la route départementale 817 en bas de notre village (l'Escalère).



- **Dimanche 26 mai 2019 : Elections européennes**

Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h dans la salle du Conseil municipal.



- **Vendredi 21 juin 2019 : Feu de la Saint-Jean**

Le Comité des fêtes vous attend nombreux pour passer une agréable soirée aux Lacombes.



Balades contées

Cet été, le village aura bien des choses à dire !

Anciennement bouquiniste, et ayant organisé des événements autour du livre et des histoires, je souhaite continuer cette activité pour nos enfants !

Ainsi, je projette d'organiser des chasses aux livres dans le village, des lectures de contes pour les tous petits autour des maisons et monuments emblématiques de notre histoire, et une aventure épique pour les plus grands le long du Sentier des légendes !

Les sources d'inspiration sont nombreuses à Arnaud Guilhem, et si les plus jeunes pourront entendre l'histoire de Léon le tracteur, de Babache la vache, ou encore la complainte du saule pleureur, les plus âgés, à partir de 6-7 ans, pourront apprendre l'histoire de notre village à travers la légende de Flandrine de Montpezat. Des traces de son château à l'Abbaye de Bonnefont, nous pourront découvrir les écluses, les lavoirs, ou simplement la belle vue sur le Cagire au rythme d'une aventure épique !

De beaux après-midis en perspective, pourquoi pas à renouveler sur le long terme à travers des échanges de livres et de goûters !

Et pour les adultes, je prévois de disposer un peu partout des " livres voyageurs ". Le principe est simple : déposer un livre (dans un sachet hermétique type congélation) que nous avons aimé afin que quelqu'un le découvre et le lise!

Je vous invite à faire de même, et à parcourir nos rues pour y découvrir de petits trésors ! Parce que, loin d'être un plaisir solitaire, la lecture peut devenir un beau moment de partage !

Pour plus de renseignements, ou pour vous porter volontaires pour m'aider à encadrer ces activités, vous pouvez me contacter par mail : catherinedaraux@gmail.com

Les dates resteront à définir en fonction de la disponibilité du plus grand nombre et de mon avancée dans l'écriture du conte épique de Flandrine, qui promet d'être une belle histoire, aussi chevaleresque que documentée !

Catherine DARAUX CASTELLE

Bilan de l'opération Zéro déchet du dimanche 24 mars 2019

A l'initiative du groupe de marche active d'Arnaud-Guilhem, s'est tenue une matinée de ramassage des déchets aux bords des routes et chemins de notre village et dans son cimetière.

Le bilan est très positif car, pas moins d'une demie benne-ordure de déchets a été collectée.

Au bord de nos routes, la liste des détritrus s'est allongée mètre par mètre : canettes, bouteilles, emballages de sandwiches, de compotes, de barres chocolatées, gobelets, paquets de cigarette, mégots, mouchoirs en papier... mais ce sont les ficelles et bâches qui ont été les plus ramassées. Des bidons, pneus et autres déchets plus volumineux n'ont pu être récupérés car ils étaient dans les propriétés privées.

La correspondante locale de la Gazette du Comminges était présente (La Gazette du 27 mars 2019).

Cette matinée se situe dans une dynamique citoyenne à rendre notre commune plus propre : il s'agit toujours d'un moment convivial durant lequel toutes les générations peuvent contribuer à accomplir un acte citoyen.

A refaire !



Journée citoyenne du samedi 13 avril 2019

Bénévoles et élus se sont retrouvés pour une nouvelle journée citoyenne. Au programme, plusieurs travaux ont pu être effectués :

- Remises en état de l'espace vert sur la route de Bonnefont,
- Végétalisation du cimetière,
- Fleurissement des jardinières,
- Nettoyage autour de la réserve incendie,
- Nettoyage des barrières de la future aire randonneurs,
- Nettoyage de la salle du Conseil municipal.



Après une matinée bien remplie, tous se sont retrouvés dans le jardin de la Salle des fêtes pour partager un repas convivial.

A cette occasion, nous remercions le Président de l'association de chasse d'Arnaud-Guilhem (ACCA) et son équipe, pour son don qui a permis aux bénévoles présents, de savourer un gibier préparé dans les règles de l'art par le Comité des fêtes.



Loto du dimanche 17 mars 2019, organisé par le Comité des fêtes

Les villageois et leurs amis se sont retrouvés à la salle des fêtes, en ce dimanche après-midi.

L'événement a réuni plus de 120 participants et de nombreux lots ont été gagnés. Fiers de cette réussite, le Comité des fêtes prévoit déjà de renouveler l'expérience l'automne prochain.



Informations utiles :

- **Assurance retraite** : les brochures de la Carsat Midi-Pyrénées sont disponibles en Mairie.



- **Prime « Coup de pouce Travaux à 1 € »**

Pour en savoir plus et discuter de votre projet : renseignements auprès de l'espace info Energie du Pays Comminges Pyrénées au 06 40 33 27 78 ou sur infoenergie@commingespyrénées.fr



- **Lutter contre le moustique tigre**

Il y a quatre mots d'ordres pour éviter le développement du moustique tigre : « **bâchez, videz, couvrez, rangez** ».

Le moustique tigre se développe dans l'eau, sous forme de larves. Pour éviter sa prolifération, quelques bons gestes sont à adopter :

- Vider coupelles et soucoupes sous les pots de fleurs, gamelles des animaux, replis des bâches, seaux, pieds de parasols...
- Couvrir hermétiquement les récupérateurs d'eau,
- Entretien des gouttières, rigoles et chéneaux,
- Jeter déchets et pneus usagés,
- Créer un équilibre dans les bassins d'agrément : les batraciens et les poissons mangent les larves de moustiques.



Des Arnaud-Guilhémouises à la Une !

plémentaire. » mais pour qu'elle... »

Sandrine Julien, objectif MOF

Sandrine Julien est la seule photographe à avoir reçu le titre de maître artisan dans cette promotion, une manière de renaissance pour celle qui ne s'est inscrite au répertoire des métiers qu'en septembre dernier, après de longues années passées loin de son métier d'origine.

« À la base, j'ai déjà un papa photographe, je suis dedans depuis mes 12 ans, explique-t-elle. J'ai donc suivi très vite une formation en photo dans une école d'Orthez (64) qui n'existe plus aujourd'hui, où j'ai eu mon CAP, puis j'ai fait pas mal de choses : du filmage, des saisons, de la photo scolaire, des mariages, des portraits... J'ai également fait trois expositions à Toulouse, l'une sur la nature morte, une autre sur la mode et la dernière sur le light painting (une technique de prise de vue dans laquelle la lumière est modulée par l'utilisation de sources d'éclairage mobiles, en utilisant des lampes, leds, etc. comme des pinceaux pour éclairer plus ou moins longtemps le sujet. ndr). J'ai passé mon brevet de maîtrise en 1991,



Sandrine Julien, artisan photographe.

puis il y a eu le tournant du numérique, que j'ai complètement raté, et la vie a fait que j'ai dû m'orienter différemment. »

Il y a quatre ans pourtant, Sandrine Julien revient à ses premières amours, se forme au numérique, à la retouche informatique, et finit par créer son activité dans son village d'Arnaud-Guilhem. « J'ai fait pas mal de recherches personnelles, reprend-

elle. J'ai retravaillé sur le portrait, je travaille beaucoup sur le corps, le nu, la photo d'objets aussi. » Sans oublier la photo plus commerciale, des mariages aux photos de catalogue, jusqu'à une commande en cours pour une ligne de vêtements de cyclisme féminins.

Contrairement à d'autres pour qui le titre de maître artisan est surtout une satisfaction personnelle, Sandrine Julien y voit le moyen d'aller plus loin. « Je me suis dit que ce serait un gage de qualité, un plus pour ma carte de visite. Mais j'ai surtout d'autres projets, puisque j'aimerais me présenter au concours du Meilleur ouvrier de France. C'est très ambitieux, mais j'y pense sérieusement, d'ici deux ou trois ans. Moi qui suis pro-argentique, il va sans doute falloir que je travaille plus sur la retouche numérique... »

Mais pour l'heure, la photographe commingeoise s'attache encore à développer son activité. Objectif à court terme : créer son propre studio, qui devrait voir le jour d'ici quelques mois. **J-O.B.**



Incivilités

Les containers de recyclage reçoivent uniquement le verre, le plastique, les journaux, les emballages cartons, et boîtes de conserves. En aucun cas, les sacs poubelles doivent être déposés à côté.

Certains ont pris pour habitude de se débarrasser de leurs déchets de restauration rapide à l'entrée du village, probablement jetés d'un véhicule. Nous vous rappelons que jeter ou abandonner vos déchets sur la voie publique fait l'objet d'une amende pénale.



Remerciements

A tous les bénévoles qui participent à la vie du village au cours des journées citoyennes et également en faisant spontanément les travaux d'entretien des espaces verts.

L'équipe municipale

Etat civil

Décès de Madame Marguerite DE ZAN née DUCOS, survenu le 15 mai 2019.
Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille.

Un peu d'histoire

Le 14 juillet 1801

En 1801, le régime politique est le Consulat. Il est issu du coup d'état du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799) qui renverse le Directoire. Il est dirigé par trois consuls : Napoléon Bonaparte, Jacques-Régis de Cambacérès et Charles-François Lebrun. Bonaparte est Premier Consul.

Depuis quelques mois, la France est en paix : « la concorde et la paix continentale qui régnera désormais parmi nous » comme dit le texte ci-dessous résultent du traité de Lunéville signé le 9 février. Plusieurs puissances européennes s'étaient liguées contre la France pour la deuxième fois (« Deuxième Coalition »). En effet, les royautés et principautés voisines de la France souhaitaient abattre le régime républicain par crainte de la contagion des idées révolutionnaires. Mais cette année 1801 ne marque pas la fin des guerres puisqu'il y aura encore cinq « coalitions » jusqu'à la défaite de Waterloo en 1815.

Voici comment a été fêté le 14 juillet en 1801.

Pour faciliter la lecture, l'orthographe et la ponctuation ont été actualisées.

Le signataire du texte Simon Lacombe a été Maire de 1800 à 1810.

« Ce jourd'hui vingt-cinq messidor l'an neuf de la république française dans la commune d'Arnaud-Guilhem. Nous Simon Bernard Lacombe Maire et Pierre Rey Adjoint au Maire, la garde sédentaire sous les armes est encore accompagnée d'une affluence de peuple de la dite commune, nous (nous) sommes rendus munis de nos écharpes à la place publique où (nous) avons fait lecture à nos concitoyens de la proclamation du premier consul du vingt-neuvième ventôse dernier (20 mars) et de la lettre du citoyen préfet du département de la Haute-Garonne en date du dix-huit messidor (7 juillet) à nous adressée par le citoyen sous-préfet du cinquième arrondissement où nous avons fait connaître au peuple que nous ne devons notre triomphe, notre tranquillité, notre bonheur qu'au courage de nos guerriers républicains, qu'à leur patience, qu'à notre amour de la liberté pour la patrie, en Bonnaparte sauveur de la République, enfin au retour de la concorde et de la paix continentale qui régnera désormais parmi nous. Chaque lecture ou publication a été précédée par un salvé de mousqueterie et toujours de cris mille fois répétés de « vive la paix », « vive Bonnaparte premier consul de la République », « vive Richard préfet du département de la Haute-Garonne », « vive Mocheu sous-préfet du cinquième arrondissement » et après avons fini de faire la lecture ou publication de la dite proclamation. Le cortège est revenu sur ses pas et est entré dans l'édifice destiné à son culte, ya chanté le Te Deum en actions de grâces de la paix et s'est ensuite transporté sur la susdite place dont il avait commencé à partir, y a au son des instruments de musique allumé un feu, la flamme duquel semblait porter au ciel la joie dont les habitants de la commune d'Arnaud-Guilhem étaient enflammés. A l'entée de la nuit, toutes les fenêtres de la commune ont été illuminées, tous les jeunes gens de tout sexe ont dansé. De tout quoi avons dressé notre procès verbal dans la maison commune d'Arnaud-Guilhem le jour mois et an que dessus.

Lacombe Maire ».

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique